

ARRETE n° 2019-16 RELATIF AUX CANDIDATS
CONSEIL DE FACULTE DROIT, ECONOMIE et GESTION

Collège BIATSS
Lundi 11 mars 2019

Vu le Code de l'Education notamment ses articles L719-1 à L719-3 et D719-1 à D719-40 ;

Vu les statuts de l'Université d'Angers approuvés par le Conseil d'Administration le 30 juin 2016 ;

Vu les statuts de la Faculté de droit, d'économie et de gestion approuvés par le Conseil d'Administration le 2 juillet 2015 ;

Vu l'arrêté 2019-09 du 5 février 2019 relatif à l'élection partielle d'un représentant des personnels du collège BIATSS au Conseil de Faculté Droit, économie et gestion ;

Vu l'avis du Comité électoral consultatif du jeudi 28 février 2019.

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

ARRETE :

Est candidate aux élections au **Conseil de Faculté Droit, économie et gestion** pour le collège BIATSS :

- Mme Christine SECHE

Fait à Angers, le 1^{er} mars 2019

Le Président de l'Université

Christian ROBLÉDO

Signé